

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 novembre 2019	<i>N° 2019-750</i>

Convocation du 22 novembre 2019

Aujourd'hui vendredi 29 novembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à M. Serge TOURNERIE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Vincent FELTESSE
Mme Anne BREZILLON à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Louis DAVID à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
M. Bernard JUNCA à M. Christophe DUPRAT
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Benoît RAUTUREAU
M. Thierry MILLET à M. Guillaume GARRIGUES
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h30
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45
Mme Brigitte COLLET à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h00
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h30
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
M. Eric AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES à partir de 11h45
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES jusqu'à 11h45
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 12h00
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h20
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 12h20
Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 10h45
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h00
M. Jean TOUZEAU à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 12h00
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO de 11h00 à 12h00
M. Arnaud DELLU à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 novembre 2019	<i>Délibération</i>
	Secrétariat général Direction des assemblées métropolitaines	<i>N° 2019-750</i>

Motion de soutien aux sapeurs-Pompiers de Gironde

Monsieur Patrick BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

MOTION DE SOUTIEN AUX SAPEURS-POMPIERS DE LA GIRONDE

Depuis fin juin, les Sapeurs-Pompiers sont en grève, en Gironde comme dans le reste de la France, afin d'obtenir des moyens supplémentaires, la reconnaissance des risques de leur métier et une meilleure organisation des services publics de santé.

En effet, cela fait plusieurs années que les soldats du feu girondins, qu'ils soient volontaires, ou professionnels, assument un nombre croissant d'interventions. Leur nombre est passé de 80 000, en 2007, à 138 000, pour l'année 2018, soit près de 400 interventions quotidiennes. Ils pallient les manques de l'Etat, en accomplissant des missions parfois éloignées de leur cœur de métier.

Le dévouement remarquable de ces Sapeurs-Pompiers doit être salué à sa juste valeur. En effet, ils ont été sur tous les fronts, au cours de l'année écoulée, et notamment pour porter assistance aux blessés, lors des manifestations des gilets jaunes ou à la suite d'évènements climatiques.

Ils sont ainsi intervenus à plus de 500 reprises, lors de la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier, notamment dans le Médoc, sur le Bassin d'Arcachon et sur le territoire de la Métropole, lorsque la tempête Amélie a soufflé sur la Gironde.

Outre la hausse du nombre des interventions, les Sapeurs-Pompiers girondins sont également confrontés à de multiples agressions (menaces, insultes, crachats, coups).

L'an passé, dans notre département, 678 pompiers ont été agressés au cours de 169 interventions (source : France Bleu Gironde). Ces agissements intolérables, à l'encontre de celles et ceux qui assurent la sécurité des Girondin(e)s au quotidien, doivent être sévèrement sanctionnés.

Dans ce contexte, il est donc nécessaire que le SDIS33 puisse bénéficier de moyens humains et financiers accrus pour continuer d'assurer ses missions au service de la population.

C'est pourquoi les élus du Conseil de Bordeaux Métropole tiennent à renouveler leur entier soutien et à témoigner de leur reconnaissance au personnel du SDIS33. Ils apportent également leur soutien à la demande des Sapeurs-Pompiers concernant la reconnaissance des risques de leur métier. Enfin, considérant

l'engagement unanime des collectivités locales qui financent le SDIS ; le Département, Bordeaux Métropole et les différentes Communautés de communes, en faveur de ce service, les élus métropolitains demandent à l'Etat l'attribution de moyens supplémentaires, ainsi qu'une réforme du financement des SDIS. Enfin à l'instar du département de la Mayenne nous demandons que les dépenses liées au SDIS soient retirées du calcul entrant en compte dans le « pacte de Cahors ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 novembre 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 3 DÉCEMBRE 2019	Pour expédition conforme, le Président,
PUBLIÉ LE : 3 DÉCEMBRE 2019	 Monsieur Patrick BOBET